

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: 34 (1997)

Heft: 1317

Artikel: Budget de la Confédération : inutile de catastropher, ou de fermer les yeux

Autor: Tille, Albert

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1015265>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Inutile de catastropher, ou de fermer les yeux

Avec un déficit de 8 milliards de francs, le budget de la Confédération a mauvaise mine. Mais il reste économiquement neutre. Le Conseil fédéral n'a pas voulu prendre le risque de tuer dans l'œuf la reprise hésitante par des coupes supplémentaires. L'assainissement à long terme reste à faire.

LE DÉFICIT DE la Confédération doit nous préoccuper, mais il n'est pas catastrophique. Première touche optimiste: 1,85 milliard inscrit aux dépenses représente un simple transfert comptable des CFF vers la Confédération. Cette opération unique, liée à la réforme de la régie, n'a aucune conséquence économique réelle. Le «vrai» déficit, dans sa signification macroéconomique, doit donc être réduit d'autant. Inférieur à 6 milliards, il est proche du déficit prévu pour cette année. Ni restrictif, ni expansif, le budget 98 est économiquement neutre.

Le gouvernement n'a pas voulu prendre le risque de serrer trop fort la vis budgétaire pour présenter des chiffres plus esthétiques. La Suisse vit actuellement une phase de revirement conjoncturel, période toujours délicate. La reprise économique qui s'annonce est modeste. Elle est encore fragilisée par les incertitudes européennes: un dérapage dans le cheminement vers la monnaie unique pourrait entraîner une réévaluation du franc et bloquer l'essor de nos exportations. Il serait donc dangereux de donner aujourd'hui un signal de rigueur par le budget. Ce serait mauvais pour le chômage, pour l'économie. Et, par répercussion, pour le budget fédéral, qui verrait baisser ses rentrées fiscales. La Suisse a suffisamment souffert de la trop longue austérité monétaire dictée par l'ancienne équipe de la Banque nationale. Elle ne peut se payer le luxe d'une austérité budgétaire au premier signe de la reprise.

Encore un bon élève

La nécessité de l'adaptation du budget à la conjoncture ne doit pas faire oublier la persistance structurelle du déficit et l'accumulation de la dette publique. Mais là également, il faut éviter les superlatifs catastrophiques. En comparaison européenne, la Suisse reste un bon élève pour la gestion de ses finances publiques. Elle respecte les

critères de Maastricht. Le déficit budgétaire consolidé de la Confédération, des cantons et des communes ne devrait pas dépasser la barre des 3% du PIB. L'endettement global des collectivités publiques pourrait franchir l'an prochain la barre des 50%. C'est encore nettement inférieur aux 60% fixés à Maastricht. Sans compter que la ponction fiscale (33,9%) reste nettement en dessous de la moyenne des pays de l'OCDE (37,4%).

Ce qui fait problème, c'est l'aggravation permanente de l'endettement qui n'était que de 30% au début de la décennie. Le service de la dette s'alourdit: 3,4 milliards l'an prochain pour la seule Confédération. Quelque chose a fondamentalement changé dans l'économie et les finances de la Suisse. Il faut donc revoir sérieusement la légitimité de chaque dépense et l'équité des recettes nouvelles. Et cet exercice ne peut évidemment pas se résoudre dans une commode neutralité. La confrontation politique devrait épargner le débat sur un budget 98 économiquement neutre. Elle va réapparaître lors du rééquilibrage des finances jusqu'en l'an 2001.

Des pistes déjà tracées

La nouvelle orientation d'un budget répond à des choix politiques. Elle respecte également les mutations de la société. Il suffit d'examiner l'évolution des dépenses de la Confédération au cours des deux dernières décennies.

En 1980, les dépenses militaires absorbaient 20% du budget. Elles descendent maintenant au-dessous de 12%, conséquence de la modification fondamentale de la menace qui pèse sur la sécurité de la Suisse.

Pendant la même période, la part de la sécurité sociale a grimpé de 20 à 27% du budget. La progression est due pour une large part aux dépenses de l'assurance chômage. Quant à l'agriculture, autre pilier des dépenses fédérales, elle a régressé de 9,2 à 8,3%.

Qui pourrait contester cette évolu-

tion inverse! La Suisse compte bientôt deux fois plus de chômeurs que de paysans. Et le budget 98 dépensera malgré tout 4 milliards pour l'agriculture et 1,6 milliard «seulement» pour l'assurance chômage.

Les tendances fondamentales sont inscrites dans les faits. Mais il reste une importante marge de manœuvre aux choix politiques. Chaque poste du budget, ou presque, peut donner prétexte à une âpre confrontation d'intérêts. Sans parler, bien sûr, des nouveaux prélèvements ou allègements fiscaux.

Le débat budgétaire résume la grandeur et la servitude de la politique. Que, curieusement, les parlementaires fédéraux entendent limiter. N'ont-ils pas voté lors de la dernière session un article constitutionnel sur le frein aux dépenses qui n'est rien d'autre qu'une amputation volontaire de leurs compétences? at

Oubliés...

AU SOMMAIRE DU numéro de Mars 1957 de *Quatrième internationale*, on peut découvrir quatre documents - exceptionnels à l'époque - sur l'Est européen: la résolution des syndicats polonais d'octobre 1956; la résolution des conseils ouvriers du 11^e arrondissement de Budapest de novembre 1956; un extrait d'un rapport officiel du Parti communiste britannique sur le sort des Juifs en URSS ainsi qu'un rapport mis en discussion pour le 5^e congrès mondial de la IV^e Internationale intitulé: «Déclin et chute du stalinisme».

Rappelons qu'on était au lendemain de la révolution hongroise écrasée par les chars soviétiques.

À noter aussi un article consacré au projet de marché commun et d'Euratome intitulé «États-Unis socialistes d'Europe». cfp